



université PARIS-SACLAY

## APPEL À PROJETS UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY : FINANCER VOTRE PROJET DE RENTRÉE 2026-2027 !

Envie de dynamiser la rentrée 2026-2027 ? L'Université Paris-Saclay lance son appel à projets « À l'Asso de la rentrée 2026 ».

- » Entre le 24 août et le 30 novembre 2026
- » Deadline : **1er juin 2026**

Proposez un projet pour animer les campus, créer du lien entre étudiants et faire vivre l'esprit Paris-Saclay !

N'hésitez plus et candidatez à l'appel à projets « **A l'Asso de la Rentrée 2026** » !

Les associations lauréates pourront bénéficier :

- » d'une aide financière **jusqu'à 3000 €**
- » d'une distribution d'un **kit de communication**
- » d'une **visibilité accrue** auprès de la communauté de l'Université Paris-Saclay

## Objectifs

---

Les objectifs de l'appel à projets sont d'encourager, de soutenir et d'accompagner la création de tout projet contribuant à promouvoir la vie de campus, de favoriser l'intégration et l'interaction des étudiants des différents établissements de Paris-Saclay, ainsi que de renforcer l'identité et le sentiment d'appartenance à l'Université Paris-Saclay.

Peuvent candidater à l'appel à projets **toutes les associations étudiantes** de l'Université Paris-Saclay au périmètre large, grandes écoles et universités membres associées incluses.

## Candidater

---

Si vous souhaitez proposer un projet de rentrée (associé ou non aux événements d'accueil déjà proposés par les établissements) se déroulant entre le **25 août et le 30 novembre 2025**, vous pouvez soumettre votre candidature jusqu'au **1er juin 2026** via le formulaire suivant :

[Accès au formulaire](#)

Chaque projet sera présenté par l'association porteuse devant la commission pendant 6 minutes maximum selon les modalités suivantes :

- » 3 minutes maximum consacrées à la présentation du projet
- » 3 minutes maximum dédiées aux questions de la commission

## Conditions d'éligibilité

---

Pour être éligible, un projet devra répondre aux critères et conditions suivantes :

### Critères obligatoires

- » Se dérouler sur l'un des campus de l'Université Paris-Saclay entre le 24 août et le 30 novembre 2026

- » Favoriser l'intégration et l'interaction des étudiants des différents établissements de Paris-Saclay

### **Critères facultatifs**

- » Proposer une découverte des campus et des territoires de l'Université Paris-Saclay
- » Être un projet inter-associatif

### **Conditions**

La commission étudiera les dossiers déposés et portera une attention particulière aux critères suivants :

- » Le public cible – ouvert à tous les étudiants de Paris-Saclay
- » La qualité du projet – objectifs, actions envisagées, délais, mise en œuvre, sécurité et prévention des risques, nombre de participants et d'organiseurs
- » La clarté et la complétude du dossier
- » La présentation d'un budget équilibré et détaillé
- » La visibilité de l'Université Paris-Saclay à travers le projet
- » La dimension éco-responsable du projet

**Les projets incluant plusieurs associations étudiantes ou plusieurs établissements seront favorisés.**

Il est à noter que la commission ne pourra pas financer :

- » Les projets des associations non référencées dans leur établissement (composante universitaire, ECO ou UMA)
- » Les projets à caractère politique, syndical, religieux
- » Les boissons alcoolisées, le tabac et substances illicites
- » Les projets faisant partie d'un cursus de formation (projet tutoré) ou de filière
- » Les frais de fonctionnement
- » Les factures antérieures à la commission

**Les demandes de textiles et de goodies seront évaluées en fonction des besoins, du nombre de participants, de la cohérence avec la proposition et des ressources disponibles.**

## **Engagements**

Les associations lauréates s'engagent à :

- » Signer une convention entre l'Université Paris-Saclay et l'un des établissements ou association bénéficiaires qui recevra la subvention
- » Mettre tous les fonds attribués à destination des étudiants de l'Université Paris-Saclay
- » Faire apparaître le nom et le logo de l'Université Paris-Saclay sur tous les supports de communication relatifs au projet
- » Proposer un texte descriptif de l'événement pour une publication dans la newsletter de rentrée de l'Université Paris-Saclay
- » Informer la DVEEC de toute modification du calendrier
- » Fournir des photos de l'action au plus tard un mois après l'événement, avec utilisation possible de ces photos par la DVEEC
- » Rendre compte de l'avancement du projet, et de l'utilisation des fonds via des factures
- » Transmettre les factures et fournir un bilan moral et financier au plus tard deux mois après la réalisation du projet

Le non-respect de ces engagements entraînera le remboursement de la subvention.

## **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

La Direction Vie Étudiante et Égalité des Chances (DVEEC) est disponible pour répondre à vos éventuelles questions et vous accompagner dans votre démarche de candidature.

**Contact :** [associations.etudiantes@universite-paris-saclay.fr](mailto:associations.etudiantes@universite-paris-saclay.fr)